

## VILLE DE NEUFCHATEAU - URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Permis d'urbanisme n° 4027

Début enquête : 22 octobre 2019

Réf. Urbanisme : F0510/84043/UFD/2019/9/2082224

Fin enquête : 07 novembre 2019

Demandeur : Cornelis Michel

N° cadastral : Division 1, section A n°958K

Situation : Rue des Fossés, 5 6840 Neufchâteau

Le projet est de type : **transformation d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

**la demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : zone de services publics et équipements communautaires**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte le 22 octobre 2019 et clôturée le 07 novembre 2019.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi);
- Le 29.10.2019 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement ;
- Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par télécopie au numéro 061/27.50.99
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@neufchateau.be](mailto:commune@neufchateau.be)
- remises au service urbanisme

Le courrier ordinaire signé, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : la date et l'adresse du réclamant.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07 novembre 2019 à l'Hôtel de Ville, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est **M. MAYNIE P.** (Service urbanisme)

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,

J.Y. DUTHOIT

Fr. HUBERTY

D. FOURNY